

LE POINT SUR

SANTÉ MENTALE ET CANCER

L'Institut national du cancer s'engage en 10 actions clés

JUIN 2025

Alors que 2025 consacre la santé mentale comme Grande cause nationale, l'Institut national du cancer poursuit et renforce sa mobilisation autour de 10 actions clés.

Les maux de la santé mentale recouvrent des réalités diverses : troubles du neurodéveloppement, de la personnalité, de l'humeur, anxiété, conduites addictives ou troubles du comportement alimentaire en constituent des exemples non limitatifs.

Les liens entre santé mentale et cancer se manifestent à deux niveaux :

- d'une part, les troubles psychiques peuvent complexifier l'accès des personnes concernées à la prévention, au dépistage et aux soins du cancer ;
- d'autre part, le cancer lui-même peut altérer ou dégrader la santé mentale des patients, mais aussi de leurs proches.

LE TAUX DE MORTALITÉ PAR CANCER
CHEZ LES PERSONNES SUIVIES POUR
UN TROUBLE PSYCHIATRIQUE EST

x2

PLUS ÉLEVÉ
QU'EN POPULATION GÉNÉRALE¹

Parlons
santé
mentale!
GRANDE CAUSE NATIONALE

1 SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DE L'ONCOLOGIE ET DE LA PSYCHIATRIE

En 2025, l'Institut lance un projet de formation croisée pour favoriser la collaboration entre les professionnels de l'oncologie et de la psychiatrie. En partenariat avec la Commission nationale de psychiatrie ainsi que les collèges des enseignants et universitaires en psychiatrie et cancérologie, ce module vise à mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes vivant avec un trouble mental en adaptant les prises en soins.

2 SIMPLIFIER L'ACCÈS AU DÉPISTAGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN TROUBLE MENTAL

L'Institut accompagne des projets pilotes pour faciliter la prévention et le dépistage dans les établissements médico-sociaux, à l'image de l'initiative de l'UDAPEI 74 qui propose une boîte à outils comportant une sélection de supports adaptés, simples, visuels et ludiques (jeux, vidéos, affiches...) dédiés à la prévention et au dépistage des cancers chez les personnes en situation de handicap intellectuel.

¹ Coldefy M, Gandré C. Personnes suivies pour des troubles psychiques sévères : une espérance de vie fortement réduite et une mortalité prématurée quadruplée. Irdes; 2018 sept p. 1-8. (Questions d'économie de la santé). Report No.: 237.

3 ADAPTER LES PARCOURS DE SOINS

L'Institut travaille à définir des repères pratiques et organisationnels pour guider la prise en soins des patients vivant avec un trouble psychiatrique atteints d'un cancer. Il soutient déjà des expérimentations, comme celle de l'IUCT-Oncopole de Toulouse, qui propose un parcours spécifique pour les patients déficients intellectuels atteints de cancer. Ce dispositif s'appuie sur un référent coordonnateur, facilitant les transitions entre l'hôpital et les établissements médico-sociaux.

PARTICIPATION AU DÉPISTAGE
DES CANCERS COLORECTAUX

18,6 %

SEULEMENT DES PERSONNES VIVANT AVEC
UN TROUBLE PSYCHIQUE SÉVÈRE ONT PARTICIPÉ
À CE DÉPISTAGE DANS LES 12 MOIS PRÉCÉDANT
LE PREMIER TRAITEMENT DU CANCER²
(CONTRE 30,7 % EN POPULATION GÉNÉRALE)

4 RENDRE L'INFORMATION ACCESSIBLE À TOUS

L'Institut enrichit sa collection d'outils accessibles pour mieux informer les patients atteints de troubles psychiques, et les professionnels qui les accompagnent. En partenariat avec Coactis Santé, il conçoit des guides en langage simplifié (« Facile à lire et à comprendre ») et des outils d'aide à la pratique. Il prépare la création d'un espace documentaire numérique dédié pour faciliter l'accès à l'ensemble des ressources disponibles.

5 AMÉLIORER LA DÉTECTION DES FRAGILITÉS PSYCHIQUES CHEZ LES PATIENTS ATTEINTS DE CANCER

L'Institut a produit un référentiel national sur le repérage et le traitement précoce de la souffrance psychique des patients atteints de cancer. Son objectif est d'aider les professionnels de santé à détecter et évaluer les besoins des patients atteints de cancer en situation de souffrance psychique. L'Institut poursuit ses travaux afin d'établir et diffuser les bonnes pratiques pour préserver la santé mentale des patients atteints de cancer.

6 ACCOMPAGNER LA TRANSITION APRÈS LES TRAITEMENTS

L'Institut travaille à la mise en place d'un dispositif structuré de fin de traitement, pour clore la phase de soins actifs, informer le patient sur les séquelles possibles, l'assister dans ses droits et l'accompagner dans son retour à la vie sociale et professionnelle. Ce dispositif vise à soutenir les patients dans cette période de transition souvent marquée par un sentiment d'isolement, en garantissant un suivi coordonné et adapté à leurs besoins.

7 RENFORCER LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE DES PERSONNES ATTEINTES OU GUÉRISSES D'UN CANCER

Le parcours de soins global après un cancer permet de prescrire des bilans et consultations psychologiques remboursés pendant les 12 mois suivant la fin des traitements. Mis en place dans le cadre de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, ce dispositif vise à mieux accompagner les patients dans l'après-cancer, en complémentarité avec les dispositifs de droit commun comme « Mon soutien psy ».

8 MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES PROCHES AIDANTS

L'Institut a mis en place en 2024 un observatoire des aidants de personnes atteintes de cancer, pour mieux les identifier, connaître leurs besoins, recenser les ressources disponibles et promouvoir des dispositifs d'appui adaptés. Cette action vise à reconnaître leur rôle essentiel tout en leur apportant un soutien structuré, notamment psychologique.

1/3

DES PATIENTS RAPPORTENT
UNE ALTÉRATION DE LEUR SANTÉ MENTALE
5 ANS APRÈS UN CANCER³ (SOIT 32,5 %)

9 DÉVELOPPER LA RECHERCHE EN PSYCHO-ONCOLOGIE

L'Institut a lancé en 2022 une chaire de recherche en psycho-oncologie visant à accroître et à diffuser des connaissances sur les processus d'ajustement des patients et de leur entourage face au cancer. Les résultats permettront d'améliorer l'accompagnement des personnes pour préserver leur santé mentale tout au long du parcours.

10 SOUTENIR LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ÉPIDÉMIOLOGIE ET SANTÉ PUBLIQUE

L'Institut poursuit son soutien à la recherche sur les interventions de prévention auprès des personnes touchées par un trouble psychique. Entre 2018 et 2024, 8 projets ont déjà été financés pour un total de 2 millions d'euros. Parmi eux, une étude sur la sensibilisation au sevrage tabagique chez les personnes atteintes de troubles mentaux.

² Seppänen AV, Daniel F, Houzard S, Le Bihan C, Coldefy M, Gandré C. The double burden of severe mental illness and cancer: a population-based study on colorectal cancer care pathways from screening to end-of-life care. Epidemiol Psychiatr Sci. 15 mai 2024;33:e27.

³ Institut national du cancer. La vie cinq ans après un diagnostic de cancer. Juin 2018.